

Numismatique BOUILLON, SEDAN et CUGNON

Bouillon 3ème partie

La Numismatique de

GODEFROY-MAURICE

de la TOUR d'AUVERGNE

duc de BOUILLON (1652 – 1721)

site internet (en construction): <https://numismatiquebouillon.jimdo.com/>

juin 2017

PERIGNON Michel

La partie numismatique de ce travail est principalement basée sur une recherche de Jean-Pierre GARNIER parue dans : Revue Numismatique, 6ème série, tome 32, 1990, pp 171-185.

Les informations sur les monnaies de cuivre proviennent essentiellement du C2G (Liards de France - royaux et féodaux - 1607 à 1715 de Gérard Crépin, 2008).

La partie historique est inspirée des Carnets du Patrimoine n° 101 - Le patrimoine de Bouillon - par Sibylle Legrand (conservatrice du musée ducal) et Roger Nicolas (archiviste de la ville de Bouillon), 2013.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
GENERALITES.....	2
Un peu d'orthographe :	2
Un peu de géographie :.....	2
Un peu d'Histoire :.....	2
Biographie.....	5
Armoiries.....	5
Les MONNAIES.....	6
Émission de 1681 :	6
Emission de 1683 :.....	6
Emission non datée.....	6
LEGENDES des MONNAIES de Godefroy-Maurice.....	7
ESCALIN d'argent.....	8
1er type.....	8
2 eme type.....	8
DOUZAIN de Billon sans date.....	10
LIARDS de cuivre, 2 cas particuliers.....	11
LIARD TOURNOIS 1681 C2G 328.....	11
LIARD DE BOUILLON 1681 C2G 330.....	11
LIARD DE BOUILLON 1681 C2G 332.....	12
DOUBLE DE BOUILLON	13
DOUBLE DE BOUILLON sans date C2G 334.....	13
DOUBLE DE BOUILLON 1683 C2G 336.....	14
DOUBLE DE BOUILLON 1683 C2G 338.....	15
DOUBLE DE FRANC.C 1683 C2G 340.....	16
Les JETONS de GODEFROY – MAURICE.....	17
LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTES MONNAIES.....	18
QUE FAIRE AVEC TOUT CET ARGENT ?.....	18
BIBLIOGRAPHIE.....	20
UN BON NUMISMATE N'A JAMAIS FINI.....	20

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier ici les nombreuses personnes qui m'ont permis de réaliser ce document qui, je l'espère, n'est que la première partie d'un travail de collation et de classement d'un maximum de données sur la numismatique bouillonnaise. Cet objectif ne sera pleinement réalisé qu'**après communication, par vous**, chers lecteurs, de spécificités (monnaies, jetons, légendes, anomalies, défauts...) non encore cataloguées ci-après.

Ma gratitude la plus totale s'adresse à monsieur Christian CHARLET, numismate émérite dont la connaissance des monnaies féodales françaises se montre sans limite.

Un grand merci également à ceux qui ont accepté que je photographie les trésors de leurs plateaux, qui m'ont encouragé, relu ou corrigé.

GENERALITES

Un peu d'orthographe :

On rencontre plusieurs orthographes en fonction du pays, de la langue ou de la période d'origine de la dénomination des ducs - Godefroy - Godefroid - Godefroi - Godfried – Godfridvs - Godfrey. Nous utiliserons la plus moderne : Godefroy.

Un peu de géographie :

En 2015, Bouillon et les 10 villages qui constituent l'actuelle entité bouillonnaise, compte 5.500 habitants répartis sur 150 km² (environ la superficie du grand Bruxelles).

En 1681, le duché comptait moins de 10.000 habitants répartis dans 50 hameaux et villages dispersés sur 230 km² (soit 1,5 fois la superficie de l'agglomération bruxelloise dans laquelle on recense 1.100.000 habitants).

La population actuelle des villages qui constituaient le duché n'atteint pas les 15.000 âmes.

Un peu d'Histoire :

A l'**époque romaine**, la Semois sépare deux provinces romaines. Il semble que précédemment, à l'**époque celte**, elle marquait déjà la limite entre les Rêmes ayant Reims pour capitale et les Trévires dont la capitale était Trêves. Les monnaies de ces deux villes sont bien connues.

Il est amusant de noter que dès la christianisation de la région, la chapelle du château (aujourd'hui disparue) dépend de l'archevêque de Reims tandis que l'église paroissiale (située au hameau de Laitte - actuel home St Charles), sise sur l'autre rive, relève des évêques de Liège.

Pendant les **périodes mérovingiennes et carolingiennes**, Bouillon est un petit bourg moins important que son voisin Paliseul. La succession de Charlemagne va entraîner un siècle de troubles à la suite duquel la famille Ardenne-Verdun sortira vainqueur. La région sera alors rattachée à la Lotharingie et de facto, à l'empire allemand. Le territoire s'étend de la Toscane en Italie à la mer du Nord.

A partir du XIème siècle, Bouillon va prendre de l'importance en fonction de l'avancement du développement du château. Il est destiné à protéger les deux gués qui permettent à l'importante route commerciale Verdun - Liège - Allemagne de franchir la Semois. Le premier document écrit authentique citant Bouillon (Bullionem) date de 988.

En 1096, Godefroy (dit de Bouillon), fils de Ide d'Ardenne et de Eustache de Boulogne, vend ses biens dont le château pour financer la première croisade. Il existe plusieurs monnaies de cette époque dont un denier de Godefroy qui aurait plus particulièrement servi à payer la solde des troupes devant partir à la croisade (Victor Tourneur, dans RBN 1931, pp 27 à 30).

Pendant la **période féodale**, le territoire bouillonnais garde une organisation distincte de celle des autres fiefs liégeois. La justice, le service militaire, les impôts, ... restent des prérogatives du Duché.

Au XVème, les de La Marck entreront à plusieurs reprises en possession de Bouillon. En 1482, Robert de La Marck prend le titre de Duc de Bouillon. Ce titre apparaît pour la première fois dans la titulature des pièces de monnaies liégeoises sur un grand mouton d'or frappé vers 1368-1369 (référence : Dgs.566). La famille gardera le titre jusqu'à son transfert aux de La Tour d'Auvergne en 1594.

En 1521, les troupes de Charles Quint prennent le château et rasant la ville. Les épisodes de guerre entre la France et les Pays-Bas espagnols durent jusqu'en 1559, date à laquelle, le duché est rendu à la principauté de Liège. Cet événement sera commémoré par la frappe d'un jeton qui est sans doute, en dehors des monnaies du XIème siècle, le premier objet numismatique bouillonnais.



De 1577 à 1643, les ducs de Bouillon, ayant perdu le duché, battrent monnaies à Sedan, leur principauté voisine.

Pendant la même période, afin de mieux marquer leur souveraineté sur le Duché, les princes évêques de Liège, Ernest et Ferdinand de Bavière établiront un atelier monétaire à Bouillon. On y battra monnaie de 1611 à 1613. En 1636 et 1640, deux petites frappes de cuivres seront encore effectuées pour payer la garnison.

Les monnaies liégeoises ont officiellement cours depuis Godefroy de Bouillon jusqu'à la prise du duché par Louis XIV en 1676. Deux ans plus tard, Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, déjà duc de Bouillon en titre, se verra confier le duché par le roy. Une garnison française restera néanmoins au château jusqu'au 1er décembre 1815.

Godefroy-Maurice de la Tour d'Auvergne battra monnaie à Bouillon en 1681 et en 1683. C'est cette fabrication qui sera étudiée plus avant.

Le duché ne rapportait que peu d'argent à son propriétaire (578 livres pour l'année fiscale 1700-1701) mais le titre de duc de Bouillon donnait à son titulaire le rang de «prince étranger en France». Ce qui le plaçait, protocolairement, immédiatement après la famille royale mais devant les grandes familles de la vieille noblesse française. Les ducs délèguèrent la gestion du duché à une assemblée autonome : la Cour Souveraine. Depuis Godefroy-Maurice, le duché connaîtra plus d'un siècle de paix et de prospérité. Durant toute cette période, seul Charles-Godefroy visitera ses terres en 1757. Il logera en son château de Saussure (actuel collège des Frères à Carlsbourg)



En 1792, une éphémère République bouillonnaise existera pendant un an et demi avant le rattachement de l'ancien duché à la France. De 1815 à 1830, il sera, avec le Luxembourg, propriété personnelle du roi des Pays-Bas. Après Waterloo, les derniers ducs de Bouillon ne parviendront pas à récupérer leur ancienne propriété.

Les monnaies circulant dans l'ancien duché seront successivement **françaises** (franc germinal), **hollandaises** (gulden) et **belges** (*franc et euro*). Elles auront cours légal pendant leur période respective de validité.

L'étude des trouvailles et trésors mis à jour au fil des siècles dans nos régions montre que, bien que de nombreux ateliers monétaires aient existé dans les environs de Bouillon, les monnaies utilisées par le peuple étaient avant tout celles de leurs grands voisins : France, Allemagne et Espagne (voir DENGIS Jean-Luc : *Trouvailles et Trésors monétaires en Belgique*, Monéta 100 à 103, 2009 et 2010).

Biographie

Godefroy-Maurice est le fils de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne et de Eléonore de Bergh. Il est le neveu du grand Turenne. Né le 21 juin 1636, il épousera Marie-Anne Mancini (nièce de Mazarin). Ils auront 10 enfants dont Emmanuel-Théodose (1668-1730) qui lui succédera en tant que duc de Bouillon. Son décès surviendra le 26 juillet 1721 à l'âge de 85 ans. Il aura dirigé le duché de Bouillon pendant 43 ans (1678 à 1721).

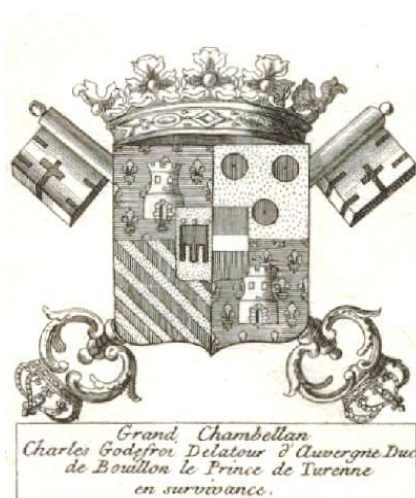


En tant que proche du puissant Mazarin et de par sa fonction de grand chambellan, Godefroy-Maurice jouissait d'une grande influence à la cour.


Par ailleurs, on mesure mieux l'importance de la famille de La Tour quand on sait qu'un de ses fils, Emmanuel-Théodose, sera cardinal tandis qu'un autre, Henri Louis, abandonnera son hôtel particulier de la place Vendôme à Paris pour s'installer dans celui des Champs-Élysées qu'il venait de faire construire. C'est ce bâtiment qui abrite actuellement la présidence de la république française.


Le rôle primitif de grand chambellan était la direction de la chambre et de la garde-robe du roi. Cet office procurait une grande proximité avec la personne royale et était confié à des conseillers proches du souverain. Ainsi, sous le règne de Louis XIV, le grand chambellan occupait le second rang dans les réceptions d'ambassadeurs, servait le roi à table et lui présentait sa chemise au lever. La fonction restera dans la famille de La Tour d'Auvergne jusqu'à la Révolution


Armoiries





Ecu, sommé d'une couronne ducale, écartelé,

au 1 et 4: d'azur semé de fleurs de lys d'or et à la tour d'argent maçonnée et ouverte de sable (de la Tour ) ,

au 2: d'or au trois tourteaux de gueules (de Boulogne ) ,

au 3: coticé d'or et de gueules de 8 pièces (de Turenne ) ,

sur le tout parti d'or au gonfanon à trois pendants de gueules frangé de sinople (d'Auvergne ) et de gueules à la fasce d'argent (de Bouillon )

Les clefs sont les ornements de la fonction de Grand Chambellan du Roy.

Les MONNAIES

Dans un édit de 1681 Godefroy-Maurice sous-traite, par affermage, la fabrication de ses monnaies au sieur Griffon de Belle Ville pour une durée de 6 ans. Les monnaies à émettre en 1681 étaient des **souverains** et des demis en or, des **patagons** ou écus d'argent, des **escalins** d'argent, des **douzains** de billon et enfin des **liards** de cuivre. Les trois premières monnaies citées n'ont pas été retrouvées à ce jour bien qu'un certificat daté du 1er septembre 1681 atteste de leur fabrication. Sa société créée pour assurer la fabrication des monnaies fera faillite dès la première année. On ne sait rien sur les repreneurs de la charge.

Les monnaies retrouvées peuvent être classées en trois séries en fonction de leur date de fabrication.

Émission de 1681 :



Escalin d'argent

Douzain de billon

Liard de cuivre

Emission de 1683 :



Escalin d'argent

Double de Bouillon en cuivre

Double de Franc.C en cuivre

Emission non datée :



Double de Bouillon de cuivre

LEGENDES des MONNAIES de Godefroy-Maurice.

a) avers :

GODF . F . MAV . D . G . DVX . BVLLIONEVS

Godefroy-Maurice, par la grâce de Dieu, duc de Bouillon

La signification du F, compris entre GODF et MAV, m'est inconnue à ce jour.

b) revers :

NON EST CONSILIVM ADVERSVS DOMINVM

Nul ne tiendra conseil contre son Seigneur

Cette devise était déjà celle des de La Marck, prédécesseurs de la famille de La Tour d'Auvergne.

On appréciera tout le cynisme des de La Tour d'Auvergne quand on sait que le père et le grand-père de Godefroy-Maurice se sont plusieurs fois compromis dans des conspirations dirigées contre leurs souverains respectifs. Lors de la dernière fronde, en 1642, Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne perdra la possession de sa principauté de Sedan au profit du roi Louis XIV mais sauvera son titre de duc de Bouillon.

c) Classement :

Une étude comparative des coins a permis d'établir une classification chronologique des différentes pièces retrouvées.

Il en ressort que les diverses orthographes du prénom GODEFROY permettent un classement, toutes valeurs confondues, tel que repris ci-après :

GODF . F . 1681 y compris l'escalin du 2ème type

GODEF . F . 1683

GODE . F . F . 1683

GOD . EF . F . (sans date)

Certains pensent que cette diversité de légendes serait une forme de traçabilité de contrôle de fabrication

d) Légendes des Liards et des Doubles :

Le C2G (Catalogue des Liards de France - royaux et féodaux - de Gérard Crépin, 2008) est actuellement le plus complet et le plus utilisé, nous adopterons sa numérotation pour la suite de ce travail.

Le C2G n'étant pas exhaustif, toute nouvelle légende inédite sera identifiée par une lettre de fin d'alphabet pour l'avers, et un nombre commençant par zéro (0) pour le revers.

Nous définirons péremptoirement la légende – a1 – du C2G, comme base de classement des LIARDS et des DOUBLES.

Chaque variation de légende sera surlignée en couleur.

ESCALIN d' ARGENT

Imitation de l'escalin de Philippe IV (Pays-Bas espagnols). Cette imitation était encore plus flagrante dans le cas de l'escalin de Frédéric-Maurice, père de Godefroy-Maurice

Poids: de 4,72 à 5,51 gr / diamètre: de 26 à 27,5 mm / matière : d'après JP Garnier et De Mey ces pièces sont en argent mais suivant CGB il s'agit de billon.



Escalin de Philippe IV (Pays-Bas.espagnols)



Escalin 2a - 2ème type - 1681

1er type

Grande épée passant derrière la tête, gueule ouverte. Petit bouclier armorié pour demi d'Auvergne et de Bouillon. Une seule paire de coins utilisée. Présence d'un différent (gland) après la titulature. Le premier -1- de 1681 a été surfrappé sur un -6- erroné.

1.a 1681 type 1

pour agrandir la photo, appuyez sur Ctrl en cliquant [ici](#).



NON. EST. CONSILIV. ADVERSVS.
DOMI / NVM

GODF. F. MAV. D. G. DVX.
BVLLIONEVS . . 1681

GODF.F.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS  .1681

/ NON. EST. CONSILIV. ADVERSVS. DOMI- NVM

2^{ème} type

Epée plus petite au-dessus de la tête. Bouclier plus grand. Armorié de même manière.



- 2.a 1681 GODEF.F.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS.1681
NON.EST.CONSILIV.ADVERSVS.DOMIN.VM
- 2.b 1683 GODEF.F.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS.1683
NON.EST.CONSILIV.ADVERSVS.DOMIN.VM
- 2.c 1683 GODEF.F.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS.1683
NON.EST.CONSILIV.ADVERSVS.DOMIN.VM
- 2.d 1683 GODEF.F.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS.1683
NON.EST.CONSILIV.ADVERSVS.DOMIN.VM
- 2.e 1683 GODEF.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS 1683
NON.EST.CONSILIVM.ADVERSVS.DOMIN.VM.
- 2.f 1683 GODEF.MAV.D.G.DVX.BVLLIONEVS 1683
longs poils sur les genoux .NON.EST.CONSILIVM.ADVERSVS.DOMIN.VM. -*

2.a 1681	2.b 1683	2.c 1683	2.d 1683	2.e 1683	2.f 1683
					 longs poils (genoux)

D'après J.P. Garnier, les coins utilisés pour frapper l'escalain - 2f - seraient les mêmes que ceux du - 2e - mais retailés afin d'y ajouter une étoile en fin de légende et de longs poils sur les genoux. Nul ne sait quelle en est la raison.

DOUZAIN de BILLON sans date

Même écu couronné que sur l'escalin. / croix potencée, cantonnée de 4 tours, entourée de la devise du duc

L'abréviation GODF permet de classer ce douzain dans l'émission de 1681 (cfr ci-dessous) car toutes les autres émissions y compris celles non datées présentent une autre orthographe. Le douzain est de la plus haute rareté (seulement quelques exemplaires connus).

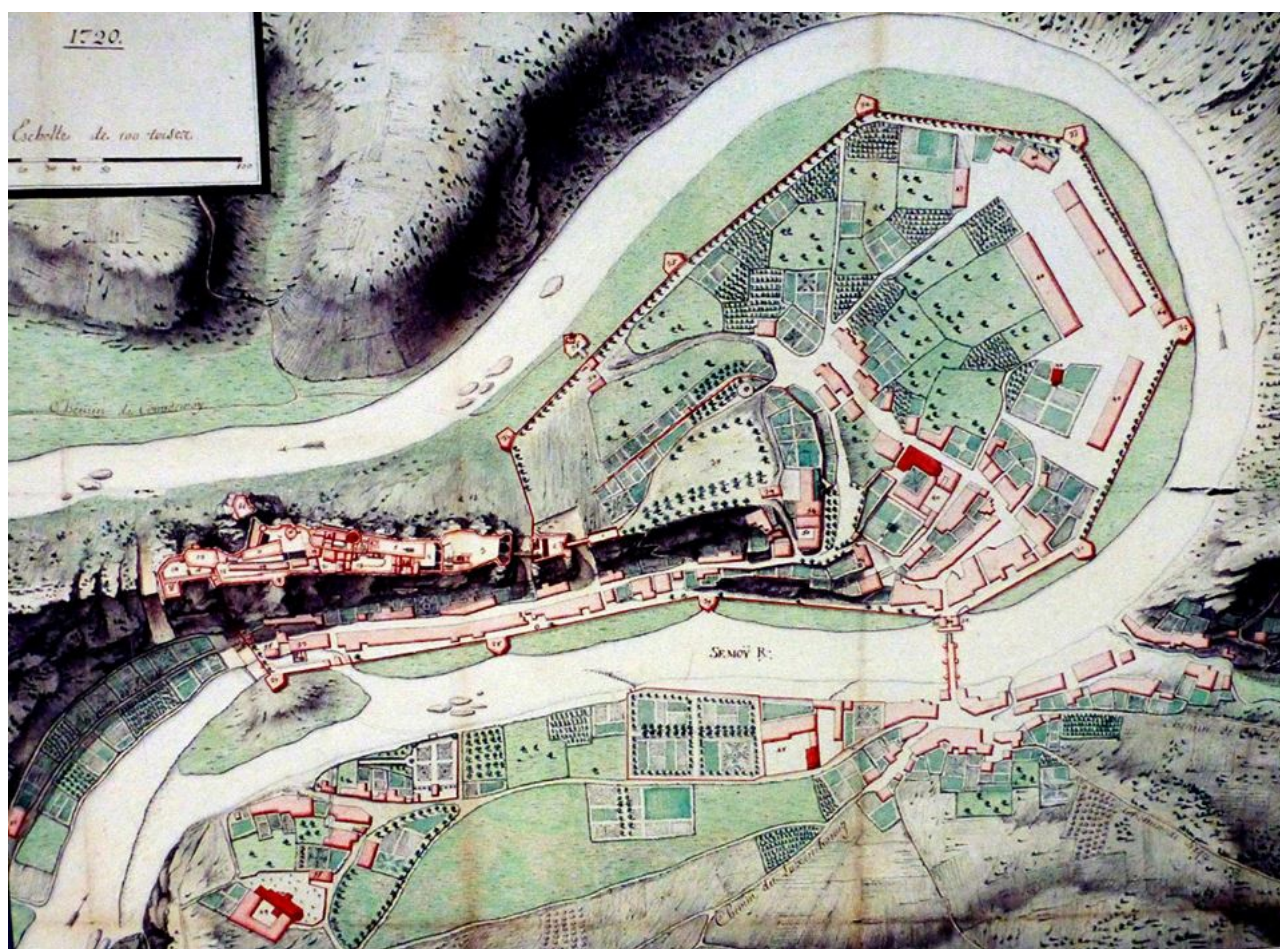
Pour agrandir la photo, appuyez sur Ctrl en cliquant [ici](#).



Douzain - GODF.F - (1681)

GODF . F . MAV . D . G . DVX . BVLLIONEVS

* NON EST CONSILIVM ADVERSVS DOMINVM



Plan de la ville de Bouillon sous Godefroy-Maurice - 1720

LIARDS DE CUIVRE, 2 cas particuliers

les deux monnaies décrites ci-après ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le BSFN de janvier 1995, p 976 à 979. « Deux liards inédits du duché de Bouillon de 1681, attestés par un texte d'archives et un dessin du XIXème siècle ». (A. Clairand, D. Hollard, et A. Tissière)

LIARD TOURNOIS 1681 **C2G 328**

Il existe une description datant de 1736 d'un liard tournois fort proche de celui de Henri de La Tour d'Auvergne de 1615. Une reconstitution de cette monnaie a pu être réalisée en mixant ces deux éléments. L'avvers est inconnu.

Ci-dessous, une comparaison des revers de cette monnaie reconstituée et du liard tournois 1615 de Henri de la Tour.



LIARD DE BOUILLON 1681 **C2G 330**

Un croquis a été réalisé à la fin du XIXème siècle sur base de la description de la collection d'un érudit ardennais. Il atteste l'existence du liard reproduit ci-dessous. Cette monnaie mélange l'avvers du C2G 328 et le revers du C2G 332.



LIARD DE BOVILLON 1681 C2G 332


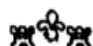
Ces pièces en cuivre ont la légende avers qui débute à 02.00. Il n'existe pas de frappe médaille répertoriée. Leur poids théorique est de 3,65.gr. pour un diamètre de 23,5 mm

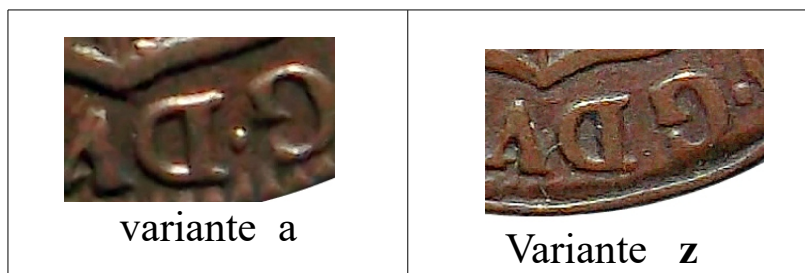


avers

- a GODF · F · MAV · D · G · DVX · BVLLIONEVS
z GODF · F · MAV · D · G · DVX · BVLLIONEVS

revers

- C2G 332 1 LIARD · / DE · / BOVILLON / 1681 · / 
- C2G 332 2 LIARD · / DE · / BOVILLON / 1681 / 
- C2G 332 3 LIARD · / DE · / BOVILLON / 1681 · / 
- C2G 332 4 LIARD · / DE · / BOVILLON / 1681 / 



Variétés de légendes connues : a1, a2, a3, a4, z4,

DOUBLE DE BOUILLON

Ces monnaies ont un diamètre de 21 à 22,5 mm et un poids compris entre 2,41 et 3,28 gr. Soit l'intermédiaire entre les doubles tournois (diamètre de 20 mm et poids théorique de 3,14 gr), et les liards de France au buste jeune (diamètre de 23 mm et poids théorique de 3,82 gr). En 1683, les liards de Louis XIV au buste juvénile circulent pour 2 deniers et non plus 3 comme auparavant. Pour rappel, les doubles tournois sont décriés depuis 1642.

Il est donc logique que Godefroy-Maurice de La Tour frappe des pièces imitant les liards français de même valeur (en poids de cuivre). Il les baptisera DOVBLE, nom qui correspond à leur valeur réelle.

Il existe des frappes médailles pour ces doubles

DOUBLE DE BOUILLON sans date **C2G 334**



<u>avers</u>	C2G 334 a	· BVLIONEVS · GOD · EF · FD · G · DVX ·
	C2G 334 y	· BVLIONEVS · GOD · EF · FD · G · DVX ·
	C2G 334 z	· BVLIONVS · GOD · EF · FD · G · DVX ·

<u>revers</u>	<i>Grands caractères</i>	C2G 334 01	DOVBLE · / · DE · / · BOVILLON · /	✠✠✠
	<i>Grands caractères</i>	C2G 334 02	DOVBLE / DE / BOVILLON /	✠✠✠
	<i>Grands caractères</i>	C2G 334 3	DOVBLE · / DE · / BOVILLON · /	✠✠✠
	<i>Grands caractères</i>	C2G 334 4	DOVBLE · / DE · / BOVILLON /	✠✠✠
	<i>Petits caractères</i>	C2G 334 1	DOVBLE · / DE · / BOVILLON · /	✠✠✠
	<i>Petits caractères</i>	C2G 334 2	DOVBLE · / DE · / BOVILLON · /	✠✠✠
	<i>Petits caractères</i>	C2G 334 03	DOVBLE · / DE / BOVILLON /	✠✠✠

Variétés de légendes connues : a1, a2, a3, a4, z02,

DOUBLE DE BOUILLON 1683 C2G 336

Remarque : je pense qu'ici, le C2G fait une erreur car sa description de légende ne correspond pas à la photo illustrant son n° 336

essai en argent

KBR
de Jonghe

BDB - c2g 336 z01 - Ag 1683

avers : C2G 336 z BVLLIONVS · GODEF · F · D · G · DVX

revers : C2G 336 01 · DOVBLE / · DE · / · BOVILLON · / 

en cuivre

© <http://www.ecgb.fr>

avers :

C2G 336 a BVLLIONEVS · GODE · EF · D · G · DVX

C2G 336 y BVLLIONVS · GODEF · F · D · G · DVX

C2G 336 z · BVLLIONVS · GODE · F · F · D · G · DVX ·

Revers : C2G 336 1 · DOVBLE · / · DE · / · BOVILLON · / 

DOUBLE DE BOUILLON 1683 C2G 338avers :

- C2G 338 a BVLLIONEVS · GOD · EF · FD · G · DVX
- C2G 338 b BVLLIONEVS · GODEF · F · DG · DVX
- C2G 338 w · BVLLIONVS · GODE · F · F · D · G · DVX ·
- C2G 338 x BVLLIONEVS · GODEF · F · D · G · DVX
- C2G 338 y · BVLLIONEVS · GODE · F · F · D · G · DVX ·
- C2G 338 z BVLLIONEVS · GODE · F · F · D · G · DVX

revers :

- C2G 338 1 · DOVBLE · / · DE · / · BOVILLON · / 'A' / 1683
- C2G 338 01 · DOVBLE · / · DE · / · BOVILLON · / 'A' / 1683.
- ↑ ↑

Variantes connues : a1, b1, y01, w02

DOUBLE DE FRANC.C 1683 **C2G 340**

en cuivre, imitation des liards de LOUIS XIV « à la cravate »

Ces pièces en cuivre ont la légende avers qui débute à 12.00. Il n'existe pas de frappe médaille répertoriée. Leur poids mesuré varie de 2,4 à 2,9 gr. pour un diamètre de 21 à 22,5 mm



Liard de Charleville

avers

C2G 340 a	BVLLIONEVS · GODEF · DG · DVX
C2G 340 b	BVLLIONEVS · GODEF · D · G · DVX
C2G 340 x	BVLLIONEVS · GODEF · D · G · DVX
C2G 340 y	BVLLIONEVS · GODEF · D · G · DVX
C2G 340 z	BVLLIONEVS · GODEF · D · G · DVX

Variante a



variante b



variante x

variante y



variante z

revers

C2G 340 1

DOVBLE / · DE · / · FRANC · C · /  /  / 1683

Variétés de légendes connues : a1, b1, x1, y1, z1

LES JETONS DE GODEFROY - MAURICE

jeton 1699

Atelier de Paris, Monnaie du Louvre
 Cuivre
 diamètre 33 mm
 poids 9,96 gr
 axe à 6 H 00



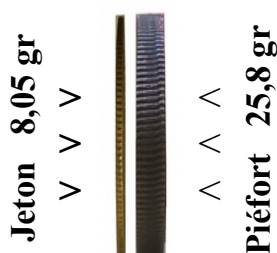
avers : MONSIEVR. LE. DVC. DE. BOVILLON. Monogramme (2 B, le B étant l'initiale de Bouillon) sous une couronne ducale reposant sur un socle portant le millésime 1699

revers : sous une couronne ducale, l'écu familial est soutenu par deux griffons et est orné de cuirs .

Jeton 1683 et 1684

Ces jetons sont des refrappes du XIX^{ème} siècle. On peut remarquer la présence d'une titulature tant à l'avers qu'au revers. C'est exceptionnel en numismatique. Cette particularité fait dire à certains que les coins d'origine sont ceux de 2 pièces différentes jamais retrouvées.

Comparaison des tranches



Il existe des piéforts de poids triple

a1	1683	cuivre	28,5 mm	27,26 gr	Tranche striée	Cgb VSO 17
b1	1683	cuivre	29 mm	8,18 gr	Tranche striée	Cgb VSO 39
c1	1684	argent	29 mm	23,76 gr	Tranche striée	Cgb VSO 17
d1	1684	argent	28,7 mm	9,29 gr	Tranche striée	Col. Pérignon
e1	1684	cuivre	28,5 mm	7,99 gr	Tranche striée	Cgb VSO 17
f1	1684	cuivre	28,9 mm	8,05 gr	Tranche lisse	Col. Pérignon
g1	1684	cuivre jaune	27,5 mm	6,80 gr	Tranche lisse	Cgb VSO 17

Autres exemplaires connus: c2- 25,8gr Col. Brasseur; e2- 8,03gr Col. mp; b2- 8,33gr Col. Mp

LIENS ENTRE LES DIFFERENTES MONNAIES

Ozeray, dans son histoire de la ville et du duché de Bouillon, reprend, page 303, *l'ordonnance de Godefroy-Maurice, duc de Bouillon, sur les monnaies, en date du 14 mai 1681.*

Cette ordonnance autorise la fabrication des monnaies suivantes :

Nom	Poids	Valeur en monnaie de compte
Souverain d'or	5 deniers et 6 grains 6,67 gr d'or	14,5 florins et 3 patards soit 293 patards
1/2 souverain	2 deniers et 15 grains 3,33 gr d'or	soit 146 pd 2 liards

Patagon ou écu d'Ag	22 deniers 27,94 gr d'argent	4 florins (1 patagon = 5,5 escalins) soit 80 pd
Escalin	4 deniers 5,2 gr d'Ag	10 patards soit 10 pd

Douzain de billon		1 sol ou 1 patard et un liard (les pièces surfrappées valaient 15 deniers) 12 deniers
--------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------

Liard de cuivre		1/4 de patard soit 3 deniers
------------------------	--	---------------------------------

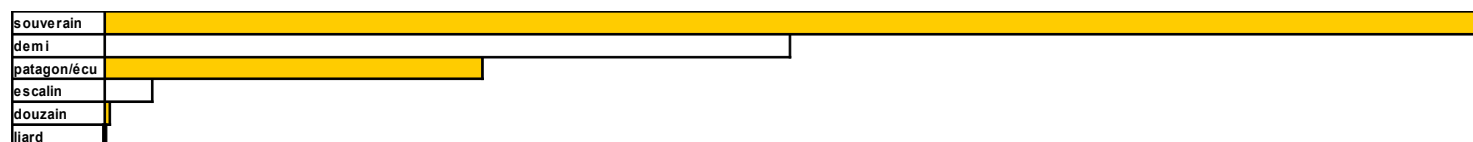
Aux termes de la même ordonnance, les monnaies étrangères continuent à avoir cours dans le duché.

Un compte des bourgmestres de 1697 à 1699 stipule qu'au XVIIème, l'unité monétaire était le florin, qui valait 20 patards ; le patard 4 liards. Il s'agit du florin de Liège.

Il est noté dans le même compte qu'une somme de 619 livres et 10 sols égale 826 florins (soit 1,34 florins pour 1 livre).

A partir de 1700, le système français (Livre, Sol, Denier) sera appliqué dans les documents officiels.

Présentation proportionnelle sous forme graphique :



QUE FAIRE AVEC TOUT CET ARGENT ?

Il est impossible de répondre avec exactitude à cette question tant les sources concernant le petit peuple sont rares. Par ailleurs, les revenus et la valeur des choses pouvaient varier d'une année à l'autre en fonction des épidémies, des conditions météo, des famines, des pillages, ...

Il est généralement admis que le personnel était logé rudimentairement (un léger couchage dans¹⁹une pièce annexe), nourri simplement (une bouillie dans laquelle était trempé du pain grossier) et sans doute habillé quand la fonction le requérait.

Pour nous en faire une idée, nous pouvons nous baser sur 4 exemples d'époque :

1. Un reçu de Jean Massin, laquais de Mlle de Fabert à Sedan, dans lequel il atteste devant notaire, avoir touché en 1663, 30 livres pour 2 ans de services (soit 30 L x 20 sols pour environ 2 x 300 jours de travail). Ce qui revient à 1 sol ou 1 douzain par journée de 12 heures soit 1 denier de l'heure ou 1 liard pour 3 heures de prestation.

Avec cette somme, il devait assurer le devenir de sa famille !!!!!.

2. Dans les commentaires du catalogue de la dernière vente Jean Vinchon Numismatique, il est précisé dans la description du lot 110 « Pièce de plaisir de QUATRE LOUIS d'or de Jean Warin 1640 » que le pouvoir d'achat des multiples était considérable. La pièce de 8 louis, par exemple, représentait 3 ans de salaire d'un valet au service d'un prince. Un calcul simple arrive aux mêmes conclusions qu'au paragraphe précédent.

3. Micheline Baulant, dans son étude sur les salaires des ouvriers du bâtiment à Paris de 1400 à 1726, relève qu'un bon manœuvre reçoit de 2,5 (en 1400) à 20 deniers (en 1726) par jour presté. Le montant est de 15 deniers en 1683. Les spécialistes (compagnons), le double ; tandis que les petites mains, la moitié (ce qui n'est pas beaucoup plus que le nécessaire à l'achat de son pain quotidien. Il « campe » sur place et est vêtu de guenilles).

4. Dans sa monographie « cent mille provinciaux au XVII ème siècle », l'historien Pierre Goubert écrit page 100 : ... « Un seul exemple, réel, peut-il illustrer quelques-unes des hypothèses [sur les conditions de vie] qui viennent d'être formulées ?

Voici, à Beauvais, paroisse St Étienne, en 1693 , une famille : Jean Cocu, serger [tisserand], sa femme et ses 3 filles, toutes quatre fileuses, puisque la cadette a déjà neuf ans. La famille gagne 108 sols [soit 1296 deniers] par semaine ; mais elle consomme au moins 70 livre [poids] de pain.

Avec le pain bis à 5 deniers la livre, la vie est assurée. Avec le pain à 1 sol, elle devient plus difficile. Avec le pain à 2 sols, puis à 30, 32, 34 deniers, comme il fut en 1649, en 1652, en 1662, en 1694, en 1710, c'est la misère.

La crise agricole s'aggravant presque toujours (et certainement en 1693) d'une crise manufacturière, le travail vient à manquer, donc le salaire. On se prive ; il se peut qu'on retrouve quelques écus, mis de côté pour les mauvais jours ; on emprunte sur gages ; on commence à absorber d'immondes nourritures : pain de son, orties cuites, graines déterrées, entrailles de bestiaux ramassées devant les tueries ; sous diverses formes, la « contagion » se répand ; après la gêne, le dénuement, la faim, les « fièvres pernicieuses et mortifères ».

La famille est inscrite au bureau des pauvres en décembre 1693. En mars 1694, la plus jeune fille meurt ; en mai, l'aînée et le père. D'une famille particulièrement heureuse, puisque tout le monde travaillait, il reste une veuve et une orpheline. A cause du prix du pain. » ...

Pendant les bonnes périodes, chaque membre de la famille gagnait donc +/- 4 deniers de l'heure mais sans logement ni repas.

Les conditions de vie décrites dans les quatres exemples précédents sont semblables. Elles peuvent donc être retenues comme vraisemblables.

Après découverte de ces exemples, nous ne pouvons qu'encore plus apprécier à sa juste valeur la chance que nous avons de vivre en 2017 malgré les « crises » successives qui assombrissent notre quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

BAULANT Micheline : *Le salaire des ouvriers du bâtiment à Paris, de 1400 à 1726* in Annales. Économies, Sociétés, Civilisations , année 1971, volume 26 numéro 2 pp 463-483.

BODART Pierre : *Histoire de la Cour Souveraine du duché de Bouillon sous les la Tour d'Auvergne (1678 - 1790)*. Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg belge, 1965.

CLAIRAND A., HOLLARD D. et TISSIERE A. « *Deux liards inédits du duché de Bouillon de 1681, attestés par un texte d'archives et un dessin du XIXème siècle* » BSFN de janvier, pp 976 - 979, 1995

CLAIRAND A., PRIEUR M. et SOMBART S. *Catalogue VSO XVII, collection Alain TISSIERE, 2002*

CREPIN Gérard : *Liards de France – royaux et féodaux (1607 – 1715)*, Editions les Chevaux-légers, 2008

DENGIS Jean-Luc : *Les Monnaies de la Principauté de Liège III (1564 – 1794)*, Moneta 55, 2006

DENGIS Jean-Luc : *Trouvailles et Trésors monétaires en Belgique*, Moneta pp 100 - 103 2009, 2010

DE MEY Jean-René : *Les Monnaies Ardennaises*, NP 42, 1985

GARNIER Jean-Pierre : *Les monnaies de Godefroi-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1652 – 1721)*, Revue Numismatique, 6ème série, tome 32, 1990, pp 171 - 185.

GOUBERT Pierre : *Cent mille provinciaux au XVIIème siècle*, Science Flammarion, 1968

LEGRAND Sybille (conservatrice du musée ducal) et NICOLAS Roger (archiviste de la ville de Bouillon), *Le patrimoine de Bouillon*, Institut du patrimoine wallon, 2013

sites internet

<http://www.cgb.fr/navigation.html>

<http://inumis.com/>

UN BON NUMISMATE N'A JAMAIS FINI

Le travail dont vous terminez la lecture est une compilation exhaustive des données dont j'ai pu prendre connaissance à ce jour. Il a pour but d'aider les collectionneurs amateurs à mieux identifier et classer les pièces qu'ils posséderaient dans leurs tiroirs.

J'attends, cher lecteur, que vous me fassiez parvenir toutes informations complémentaires en votre possession (photos, textes, remarques correctives,...) qui complèteraient avantageusement les pages précédentes.

Merci de me contacter via mon site: <https://numismatiquebouillon.jimdo.com/>.